



Mercredi 19 juillet 2018

## Assemblée générale 2018

Le 19 juillet 2018, à Paris, s'est réunie l'AG de l'association DircabESR, ci-après relatée.

Il a été établie une feuille de présence signée par chaque membre de l'association entrant en séance.

Baptiste Bondu, préside la séance.

Sylvain Trichard-Comparot, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'AG :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- les pouvoirs des personnes représentées ;
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour.

Puis il rappelle que l'AG est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- Bilan moral et comptable de l'association
- Election du Bureau 2018-2020 (article 5 des statuts) :
  - o Appel à candidature
  - o Candidature : Au vu du bilan moral ; au vu du contexte particulier de l'année 2017-2018 lié aux mouvements dans les différents établissements ; le président actuel propose l'élection d'un Bureau dans la continuité et resserré. Il propose que ce Bureau mette en œuvre les divers actions non encore réalisées (notamment site web) avant la fin de l'année 2018, puis préparer la passation progressive afin qu'une nouvelle équipe puisse se mettre en place l'an prochain. Cela signifie que le futur Bureau présenté prend l'engagement de démissionner à mi-mandat en juillet 2019.
  - o Aucune autre candidature de Bureau n'étant proposée par aucun adhérent à jour de cotisation, la proposition du président sortant est portée aux suffrages.
  - o Résolution portant sur l'élection du Bureau pour un nouveau mandat :
    - Président : Baptiste Bondu, université Paris Nanterre
    - Secrétaire Général : Sylvain Trichard-Comparot, université de Bourgogne
    - Trésorière : Mélanie Duclos, université d'Evry
    - Vice-président-e-s :
      - Loubna Bouhrizi, université Grenoble Alpes
      - Jérôme Castle, université de Strasbourg
      - Serge Defois, université de Nantes
      - Sandra Vié, université Paris-Est Marne-la-Vallée

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

**Résolutions**

Adoption du Bilan moral et comptable (Annexe 1 et 2 ci-après)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoption de la résolution portant sur l'élection du nouveau Bureau de l'association

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

\*\*\*

L'ordre du jour de l'AG étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance de l'AG est levée à 12h.

**Le Président de séance**  
**Baptiste BONDU**

**Le secrétaire de séance**  
**Sylvain TRICHARD-COMPAROT**

**Assemblée générale 2018  
Présentation du bilan moral 2017-2018**

Quatrième année de fonctionnement de l'association (créé en juillet 2014), et deuxième année du bureau actuel, elle avait pour objectif d'avancer sur trois dimensions principales : passer d'un travail interne sur le référentiel métier à une reconnaissance institutionnelle ; consolider le réseau ; améliorer sa visibilité.

**1- Une reconnaissance de la fonction qui commence à prendre forme**

Après le travail mené sur l'établissement d'un référentiel métier partagé entre les membres, et bénéficiant d'un regard externe (collaborateurs d'élus ; cabinet experts), il s'agissait cette année de gagner en reconnaissance institutionnelle.

Le premier pas de cette reconnaissance est passé par la présence du Directeur de cabinet adjoint de la Ministre, M. Nicolas Castoldi, lors de notre dernière assemblée générale. Cette première rencontre s'est poursuivie par des échanges en bilatérale entre certains d'entre nous pour la gestion de sujets complexes et par une série de trois déjeuners (21 septembre, 21 décembre, 5 avril) avec M. Castoldi permettant de faire régulièrement le point sur l'actualité dans nos établissements.

Cette reconnaissance accrue s'est également traduite par le fait que le président de l'association des dircabs d'université a été convié lors d'une réunion sur la gestion de crise avec les directeurs de cabinet de recteurs le 13 mars, en présence du cabinet de la ministre et du préfet Inglebert, HFDS adjoint du ministère. Cette rencontre a notamment permis d'échanger avec le président de l'association des dircabs de recteur (dircab recteur académie de Bordeaux), qui souhaiterait vivement que l'on puisse échanger sur nos métiers respectifs et des collaborations possibles. Contact a également été pris, lors du colloque annuel de la CPU, avec le président de l'association des DGS (DGS de l'UNISTRA), sans suite à ce stade.

Enfin, après plusieurs tentatives infructueuses, le bureau de la Commission des moyens et personnels de la CPU a reçu le bureau de l'association (président, trésorière, secrétaire général) pour que soit abordé la question de la reconnaissance de la fonction et que soit envisagée la rédaction d'un référentiel officiel (CPU - DGRH). La rencontre s'est plutôt bien passée : il est prévu d'avancer sur le sujet dans les prochains mois. Il conviendrait notamment de retravailler le référentiel sur la base de la trame ministérielle telle qu'elle a été faite pour les DSI et DRH, le cas des DGS et agents comptables étant légèrement différents dès lors que leurs fonctions sont fixés par des textes.

Il est à noter que le staff de la CPU a globalement un peu de mal avec la reconnaissance des directions de cabinet : en témoigne l'organisation annuelle des rencontres avec les assistantes de direction de la présidence (élargie cette année aux chef-fe-s de cabinet) sans l'aval des directions de cabinet. Il reste donc encore à gagner en légitimité aux yeux de certains.

**2- Un réseau qui mérite d'être encore consolidé**

Les circonstances particulières de cette année académique, notamment à partir du printemps 2018, n'ont pas permis de mener certaines des actions prévues et de mobiliser pleinement les membres de l'association.

Par ailleurs, les situations institutionnelles mouvantes et les trajectoires personnelles ont conduit à un certain turn-over dans les directions de cabinet qui rendent la sédimentation du réseau plus difficile.

Néanmoins, des moments de rencontre ont été maintenus :

- Journée de formation du 14 décembre (Université Paris Diderot) — « La prospective au service de la décision : le rôle des cabinets », par Carine Dartiguepeyrou, prospectiviste — 12 participants ;
- Colloque annuel de la CPU (Université de Bourgogne) et table réservée au dîner de gala — 10 participants.

La journée de formation, si elle n'a pas permis de réunir autant d'adhérents que prévu, n'en est pas moins restée comme un moment particulièrement riche d'échanges et de professionnalisation en acte. La proposition de ce type de journées semble devoir être pérennisée. De même, le fait de tenir deux réunions régulières, et des moments de rencontre lors d'événements clefs (comme le colloque annuel de la CPU), paraît un minimum pour assurer une pérennisation du réseau.

La vie et la solidité du réseau sont les conditions de la reconnaissance de notre fonction. Cela doit donc constituer une priorité de nos actions pour les années à venir. Le fléchissement des adhésions, de ce point de vue, est un mauvais signe.

Pourtant, on constate un affermissement de la fonction de dircab dans les universités : universités qui n'en avaient pas et qui en ont désormais (Lorraine depuis un an, Bordeaux cette année) ; trois ouvertures de concours IGR pour des fonctions de direction de cabinet l'an dernier. Il n'en demeure pas moins que nous n'avons toujours pas de claire vision du nombre exact d'universités / COMUE qui ont une direction de cabinet et d'universités / COMUE qui n'en ont pas.

Les perspectives de développement pourraient être les suivantes :

- Constitution d'un annuaire contact (avec l'ensemble des cabinets, y compris des universités non adhérentes) régulièrement mis à jour et accessible par tous les membres ;
- Meilleure connaissance et utilisation de la liste de diffusion des membres / de l'ensemble des dircabs ;
- Campagne d'adhésion avec relances, pour que l'ensemble des universités soient adhérentes.

### 3- Une visibilité externe en progression, malgré des outils de communication inexistant

Les événements du printemps 2018, et la place des directions de cabinet dans les gestions de crise, ont donné une visibilité accrue de la fonction, laquelle s'est vérifiée par la place médiatique des dircabs en *front* (prise de parole citée dans les médias) ou *back office* (échanges avec les journalistes). Cf. l'article en une de l'hebdomadaire *Courrier Cab* (4 mai) « Universités : les dircabs s'imposent dans la crise ».

On notera également que le décès de l'un de nos très regrettés collègues, Sylvain Broussard, de l'Université Bretagne Ouest (Brest) — il est vrai ancien président d'un syndicat étudiant —, a été suivi d'une reprise presse régionale et d'un communiqué de presse de la ministre mettant en évidence l'importance de la fonction.

En revanche, nous n'avons pu mener à bien le projet de la mise en place d'outils numériques (site internet notamment) permettant de donner à notre réseau l'assise minimale de communication dont elle a besoin. Cela doit être une priorité absolue de l'année à venir, afin de laisser aux générations suivantes de dircabs des moyens de développement solides.

La visibilité externe de notre association et de notre fonction joue évidemment en retour sur notre reconnaissance par l'institution et sur le renforcement de notre réseau. Il conviendrait sans doute également d'animer a minima notre compte twitter, ne serait-ce qu'en relayant les actualités concernant de près ou de loin notre fonction (articles de presse, réunions auxquelles nous participons, nouvelles nominations de dircabs). Il faudra établir un modus operandi pour permettre cela.

Le président de l'association

Baptiste Bondu

## ANNEXE 2

### **Assemblée générale 2018 Présentation du bilan comptable 2017-2018**

Après une année 2017 particulièrement féconde pour l'association -avec notamment une augmentation du nombre d'adhésions-, le premier semestre 2018 a été marqué par l'urgence quotidienne à laquelle nombre d'entre nous avons dû faire face au sein de nos établissements respectifs dans le cadre de Parcoursup.

Si le Bureau s'est attaché à remplir ses missions principales, il n'a pu en revanche réaliser une campagne d'adhésion. L'absence d'une telle campagne s'est dès lors ressentie sur les recettes de l'association. Le 2<sup>nd</sup> semestre 2018 devra donc être consacré à la consolidation des recettes.

Quant aux fonds disponibles, il est proposé de les mobiliser pour la réalisation d'actions considérées comme prioritaires : une journée d'étude et de formation à l'attention des membres, et la refonte du site Internet.

#### **1- Recettes :**

L'essentiel des recettes de l'association provient des cotisations de ses membres. En 2017, il y eut 31 cotisations encaissées (29 cotisations établissement à 150 € et 2 cotisations individuelles à 50 €), soit 4 450 € de recettes.

Pour l'année 2018, nous pouvons compter à cette date 19 demandes d'adhésion (18 cotisations établissement et 1 cotisation individuelle), dont 15 déjà réglées (14 cotisations établissement et 1 cotisation individuelle), soit une prévision de recettes de 2 750 €.

À ce jour, les recettes encaissées de l'association pour 2017-2018 sont de **6 600 €**.

## 2- Dépenses :

Les dépenses de l'association peuvent être répertoriées en fonction de trois natures :

- Les dépenses liées au bon fonctionnement quotidien de l'association :
  - frais bancaires (180 € en 2017 ; 0 € pour 2018).

Ces frais bancaires, beaucoup trop élevés au regard des services utilisés par l'association, nous ont conduits à procéder à un changement de banque en décembre 2017. Notre compte, désormais hébergé à la SBE, nous permet ainsi de réaliser des économies sur cette ligne budgétaire qui pouvait atteindre jusqu'à 230 € les années précédentes.

Le total des frais engagés à ce jour pour le bon fonctionnement est de **180 €**.

- Les dépenses liées à l'organisation des journées de l'association :
  - animation de la demi-journée du 19 juillet 2017 par le Cabinet Plein Sens (1 000 €)
  - prise en charge du repas des participants à l'AG du 19 juillet 2017 (738,50 €) ;
  - animation de la journée du 14 décembre 2017 par le Cabinet Uniqueness (3 600 €)
  - prise en charge du repas des participants à la journée du 14 décembre 2017 (361,50 €).

Soit **5 700 €** engagés à ce jour.

- Les dépenses exceptionnelles :
  - composition florale pour les obsèques de Sylvain Broussard (200 €).

À ce jour, les dépenses totales de l'association pour 2017 et 2018 s'élèvent à **6 080 €**.

## 3- Bilan :

Les comptes de l'association sont créditeurs à hauteur de **5 962,22 €**.

## 4- Perspectives :

Le besoin de journées d'étude et de formation revenant fréquemment à l'occasion de nos rencontres, il est proposé de mobiliser un budget de 2500 € afin de pouvoir en organiser une -en partenariat avec un cabinet spécialisé sur la thématique retenue-, en fonction de la remontée des membres en AG.

L'autre priorité sur cette fin d'année 2018 sera la refonte du site Internet de l'association. Votée lors de l'AG 2017, cette action n'a pu voir le jour dans la période. Pour autant, il apparaît toujours essentiel de disposer d'un outil fonctionnel répondant à un double objectif :

- garantir la visibilité de l'association,
- permettre une facilité d'usage pour les personnes en ayant la responsabilité au sein du Bureau.

Une première demande de devis fait apparaître une prévision de dépense d'environ 4 500 € pour les prestations suivantes : création graphique, développement, mise en ligne des contenus, hébergement, achat du nom de domaine, formation des utilisateurs.

La trésorière  
Mélanie Duclos

**Annexe : Liste des membres de l'association à la date de l'Assemblée générale**

<b>Adhérents 2017</b>	<b>Adhérents 2018</b>
Université Lille II Université d'Évry INSA Université de Bordeaux Université Paris I Université Paris Nanterre Université Paris Diderot Université Toulouse II Université Paris Est Créteil Université de Reims Université Rennes II Université de Tours Université Grenoble-Alpes Université de Nantes Université Paris Sud Université Paris Dauphine Université Aix-Marseille Université de Bourgogne Université Lille III Université de Strasbourg Université de Haute-Alsace Université de La Rochelle Université de Poitiers Université de Cergy-Pontoise Université de Marne-la-Vallée Université de Saint-Étienne Université Bordeaux-Montaigne Université Paris XIII ComUE Bretagne Loire Université d'Orléans Université Paris III Université de la Réunion Université de Franche-Comté ComUE Grenoble-Alpes	Université Grenoble-Alpes Université de Strasbourg ComUE Grenoble-Alpes Université de Bourgogne Université de Haute-Alsace Université Paris Dauphine Université Paris I Université d'Évry Université Paris Nanterre Université de Nantes Université de Marne-la-Vallée Université Paris Sud Université Aix-Marseille Université Paris Diderot Université de Bordeaux Université de La Rochelle Université Toulouse II IAE Lyon School of Management Université d'Avignon